Septembre 2016 - N° 53

# INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

NIGERIA, MAROC, TCHAD, TUNISIE, EGYPTE...

## Le Cameroun attire les entreprises africaines

## Raffinage des produits oléagineux : l'ASROC se met à table

## Bataille franco-britannique sur le marché camerounais de l'électricité

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

# INVESTIRAU CAMEROUN .COM

## Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

## Compatible tablettes et smartphones

**APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID**

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

# Sud-Sud

Le Cameroun attire ! Il ne charme plus seulement les investisseurs du Vieux Continent et d'Asie, il séduit pareillement les gros portefeuilles d'Afrique. Les secteurs des BTP, les télécoms, l'économie numérique, la finance, l'énergie, l'immobilier et bien d'autres connaissent une sacrée razzia des multinationales africaines. On le note avec satisfaction, les nouveaux investisseurs susceptibles d'accompagner le Cameroun vers l'émergence viennent du Nigeria, d'Égypte, du Maroc, du Tchad et de Tunisie… Au constat, d'autres nationalités d'Afrique se bousculent dans les vestiaires pour capturer les grandes opportunités que représentent l'industrie extractive et les infrastructures. Nous avons tort de penser que seuls les meilleurs investisseurs en Afrique viennent exclusivement d'Europe, d'Asie et d'Amérique.

Les investissements venus du continent africain ont le vent en poupe au pays des Lions indomptables. C'est tout à l'honneur du gouvernement qui a su mettre en place, à temps, une plateforme juridique favorisant l'éclosion et la protection des investissements étrangers. C'est aussi grâce à un secteur privé de plus en plus efficace et ouvert vers les nouveaux marchés et vers de nouveaux partenariats d'Afrique que le Cameroun est devenu une destination courtisée par des financiers et investisseurs du continent noir. Autant le dire, le Cameroun vend bien ses projets structurants, au point de ne point manquer de financements, quelle que soit l'envergure des besoins, les projets de développement made in Cameroon trouvent preneurs auprès des investisseurs multilatéraux et bilatéraux.

Outre les vastes chantiers de développement que représentent les barrages hydroélectriques de Memve'ele, Lom-Pangar, Mekin, et le port en eau profonde de Kribi quasiment achevés, le Cameroun bouge de part et d'autre sous les bruits de burins des ateliers de construction des stades devant abriter les Coupes d'Afrique des Nations (CAN féminine de novembre-décembre 2016 et la CAN masculine de 2019). Qui dit grands chantiers, dit cimenteries, fer, bois. Le Plan d'urgence triennal lancé par le président Paul Biya en 2015 porte ses fruits. C'est quand même plus de 1000 milliards FCFA de contrats à sceller d'ici l'année 2018.

Si nous devons nous féliciter du boom des entreprises africaines, qui font de très bonnes affaires au Cameroun, il est tout aussi significatif de noter que les financiers d'Europe et de Chine gardent la cote. C'est dans ce cadre que l'on assiste à un véritable pugilat d'intérêts entre les firmes françaises et britanniques qui se disputent le rentable secteur de l'électricité. Le rêve du barrage réservoir de Lom-Pangar étant devenu une réalité tangible, le transport de l'électricité et l'amélioration du réseau électrique constituent de grosses opportunités pour les classiques des investissements à grandes échelles de rentabilité. La filière des oléagineux décolle elle-aussi, à lire avec minutie dans la présente édition, l'interview du secrétaire général d'ASROC (Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun) qui vous amène à découvrir un secteur qui baigne dans l'huile, avec pas moins de 320 milliards FCFA d'investissements pour 6000 emplois directs.

Comme vous le constaterez par vous-mêmes dans cette 53ème édition du magazine GRATUIT Investir au Cameroun, qui vient de subir un lifting sur sa maquette, votre revue connaît sa mue esthétique. Si le contenu est plus riche, plus dense et plus diversifié, le visage des folios respire mieux, avec plus d'espace et de clarté scripturale qu'auparavant. Toutefois, étant le meilleur juge de notre odyssée économique, c'est à vous de donner votre avis sur ce nouvel habillage d'Investir au Cameroun, par vos réactions, à travers courriers et courriels.

Bonne lecture !

# AU SOMMAIRE

## DOSSIER

08 • Affaires : la percée des entreprises africaines au Cameroun

09 • Arab Contractor : le bulldozer égyptien sur les routes camerounaises

09 • Le Nigérian Atidolf pointe son nez dans les travaux routiers

10 • Des Marocains positionnés sur l'eau, l'énergie, le ciment, la finance et les télécoms

11 • Geyser, SOTCOCOG, SNER et ENCOBAT jouent la partition tchadienne dans le BTP

11 • Industrie pharmaceutique : la Tunisie se positionne, la concurrence algérienne se profile à l'horizon

11 • Les Tunisiens SCET et Studi International gagnent des points dans les études techniques et le contrôle des travaux


## LEADER DU MOIS


34 • Le Camerounais Issa Hayatou décroche le sponsoring du football africain par Total, pour les huit prochaines années

## INTERVIEW

12 • Jacquis Kemleu Tchabgou : « *l'ASROC, c'est 320 milliards FCFA d'investissements, 6000 emplois directs…* »



## INVESTIR AU CAMEROUN

**Editeur**
Stratline Limited

**Directrice de la publication**
Yasmine BAHRI-DOMON

**Rédaction**
Mamadou CISSÉ, Brice R. MBODIAM.

**Opérateur**
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI, Corrections : Xavier MICHEL, Nils COUTURIER, Thomas ROBERT

**Régie publicitaire**
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

**Impression**
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

**Distribution Cameroun**
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

## GESTION PUBLIQUE P 16-18

## FINANCE P 19-20

## AGRO P 21-24

## ENERGIE P 25-28

## TRANSPORTS P 29-30

## TIC & TELECOM P 31

## BTP P 32-33

# CASTING

## ANDRÉ FOTSO

Le Groupement interpatronal du Cameroun (GICAM), la plus ancienne et la plus importante organisation patronale du pays, est orphelin de son président depuis le 2 août 2016. En effet, ce jour-là, André Fotso, 59 ans, qui préside aux destinées du GICAM depuis 2012, après une vingtaine d'années de règne d'André Siaka, est décédé de suite de maladie à Paris, la capitale française. André Fotso était le fondateur de Taf Investment Group, une holding prospère regroupant les entreprises 3T (transport et transit), Fme gaz (production du gaz industriel) et Cometal (construction métallique).
Ancien cadre chez Batoula, entreprise de production de chaussures en plastique jadis célèbre au Cameroun, puis chez Rhône Poulenc, groupe chimique et pharmaceutique français, André Fotso avait rejoint le GICAM en 2002. Il y a notamment dirigé la commission économique et de l'entreprise, avant de prendre les rênes de ce regroupement patronal dix ans plus tard.

## LYDIENNE YEN EYOUM

Emprisonnée depuis 2010, puis condamnée en septembre 2014 à une peine de prison de 25 ans par le Tribunal criminel spécial (TCS), l'avocate franco-camerounaise Lydienne Yen Eyoum, qui avait été reconnue coupable de détournement de deniers publics, vient d'être graciée à la suite d'un décret présidentiel signé le 4 juillet 2016.
L'Etat camerounais reprochait à Me Eyoum d'avoir retenu, au titre de payement de ses honoraires, une somme d'un peu plus d'un milliard de francs CFA sur une enveloppe globale de 2,1 milliards de francs CFA recouvrée pour le compte de l'Etat auprès de la filiale locale de la Société générale. Dans cette affaire liée à la liquidation de l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB), l'avocate était co-accusée de l'ex-ministre des Finances, Polycarpe Abah Abah (encore en prison), et de l'ancien ministre délégué aux Finances en charge du Budget, Henri Engoulou (décédé en prison).

## JEAN CLAUDE NGBWA

Un décret présidentiel, signé le 29 juin 2016, a nommé Jean Claude Ngbwa au poste de président de la Commission des marchés financiers (CMF), le régulateur du Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du Cameroun. Il remplace Théodore Edjangué, qui a occupé ce poste pendant plus de dix ans. Le nouveau promu vient à peine de regagner le Cameroun, après avoir passé une dizaine d'années à la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA), le gendarme du secteur des assurances en Afrique centrale et de l'Ouest, dont le siège est à Libreville.
Jean Claude Ngbwa a été le secrétaire général de cet organe de régulation jusqu'en 2015. Il arrive à la présidence de la CMF au moment où refait surface le débat sur la concurrence jugée inopportune entre les deux bourses des valeurs installées dans la zone Cemac (Bvmac et DSX). Depuis des années, des appels à la fusion des deux marchés et de leurs régulateurs respectifs (Cosumaf et CMF) se font entendre.

## JUSTINE DIFFO TCHUNKAM

Enseignante de droit à l'Université de Yaoundé II, de même qu'à l'Ecole internationale des forces de sécurité (EIFORCES), à l'Ecole régionale supérieure de la magistrature (ESURMA) à Porto Novo au Bénin, ainsi qu'à l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), Justine Diffo entend rejoindre la Commission de l'Union africaine. En effet, cette universitaire camerounaise briguera prochainement le poste de Commissaire aux affaires sociales au sein de cette institution panafricaine.
Mieux que ses enseignements sur les campus, Justine Diffo Tchunkam est plus connue au Cameroun pour ses activités en matière de promotion du rôle des femmes en politique. A travers l'ONG « More Women In Politics », dont elle est la coordonnatrice nationale, celle qui est aussi coordonnatrice pour l'Afrique centrale du Réseau francophone pour l'égalité Femme Homme depuis 2014, est devenue depuis quelques années l'apôtre de l'insertion des femmes camerounaises dans la politique.

## HOPE SONA EBAI

Ce mois de septembre, le Camerounais Hope Sona Ebai sera parmi les trois candidats au poste de Directeur exécutif de l'International Cocoa Organisation (ICCO). Il a lui-même révélé sa candidature au cours d'une audience que vient de lui accorder le ministre des Relations extérieures, Lejeune Mbella Mbella, auprès de qui il est allé solliciter le soutien des pouvoirs publics camerounais et discuter de sa future stratégie de campagne électorale.
Ancien directeur général de l'Office national du cacao et du café (ONCC), Hope Sona Ebai, cumule près de 30 ans d'expérience dans l'économie cacaoyère au Cameroun, en Afrique et dans le monde. Après l'ONCC qu'il a dirigé pendant sept ans, ce petit-fils de producteur de cacao a, pendant onze ans, occupé le poste de Secrétaire général de l'Alliance des pays producteurs de cacao (COPAL), qui pèse 75% dans la production mondiale de fèves.

## CÉLESTIN MONGA

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé, le 10 juillet 2016, la nomination de l'économiste camerounais Célestin Monga au poste de vice-président en charge de la gouvernance économique et de la gestion du savoir de cette institution financière panafricaine. M. Monga occupait jusqu'ici, et ce depuis fin 2014, le poste de directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Mais c'est à la Banque mondiale, où il aura passé une vingtaine d'années, que cet économiste de nationalité camerounaise a débuté sa carrière, au sein des institutions financières internationales.
Avant cela, Célestin Monga a travaillé dans le secteur bancaire au Cameroun, et a été révélé au grand public par une lettre ouverte adressée aux autorités publiques, laquelle lettre lui vaudra d'ailleurs des démêlés judiciaires en 1990. Exilé aux Etats-Unis, Célestin Monga, qui a auparavant étudié en France, a étoffé son cursus au Massachussets Institute of Technology et à Havard.

# Affaires : la percée des entreprises africaines au Cameroun

Le Cameroun doit cette déferlante des entreprises africaines sur son territoire à sa position géographique très stratégique.

Depuis le début de l'année 2012, le Cameroun renvoie l'image d'un vaste chantier à la faveur des grands projets d'infrastructure qui y ont cours, notamment dans le cadre du vaste programme des Grandes Réalisations sur lequel a reposé la campagne électorale pour la présidentielle de 2011 ; du Plan d'urgence triennal lancé par le gouvernement en 2015 ; de la préparation du Championnat d'Afrique de football féminin, que le Cameroun abritera entre novembre et décembre 2016 ; ou encore de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football masculin, que le pays accueillera au début de l'année 2019.
Cette réalité a le don d'attirer des entreprises de tous bords vers ce pays d'Afrique centrale. Mais, aux multinationales européennes, dont les contrats dans le domaine des infrastructures semblaient être leur chasse gardée jusqu'à une certaine époque, il faut désormais ajouter les entreprises chinoises, qui ont raflé la majeure partie des contrats pour la réalisation des grands projets en cours au Cameroun depuis 2012, mais surtout des sociétés africaines, visiblement décidées à ne plus jouer les faire-valoir dans des secteurs aussi variés que le BTP, l'énergie, la finance, les télécoms, l'immobilier, etc.
C'est à cette dernière catégorie d'entreprises que nous consacrons cette somme. D'abord pour montrer qu'il existe bel et bien une expertise africaine, parfois capable de rivaliser avec celles réputées plus pointues ; ensuite pour promouvoir cet entrepreneuriat africain, qui contribue à l'édification du continent ; enfin pour exalter la coopération Sud-Sud et surtout intra-africaine, dont les vertus ne sont plus à démontrer.
Bref, en plus d'être un raccourci de l'Afrique toute entière, le Cameroun est également devenu un terrain d'expression, par excellence, des entreprises africaines. Le pays est aidé en cela par près de 1000 milliards de francs CFA de contrats à gagner dans le cadre du Plan d'urgence triennal implémenté par l'Etat et autant à rafler dans le cadre du programme des Grandes Réalisations ainsi que dans la préparation des compétitions continentales de football que le pays organisera en 2016 et 2019.

Mais, par-dessus tout, le Cameroun doit cette déferlante des entreprises africaines sur son territoire à sa position géographique très stratégique, située à l'intersection de l'Afrique centrale et de l'Ouest, qui fait de lui une véritable porte d'entrée pour un marché de plus de 300 millions d'habitants.

**Brice R. Mbodiam**

# Arab Contractor : le bulldozer égyptien sur les routes camerounaises

Après quelques années d'éclipse sur le marché camerounais du BTP, Arab Contractor s'est réinstallé dans ce secteur il y a quelques années. L'entreprise décroche désormais à tour de bras d'importants contrats d'infrastructures dans le pays, parfois au détriment de multinationales occidentales, qui ont contrôlé ce segment de l'économie pendant des décennies, ou encore d'entreprises chinoises, qui investissent de plus en plus les chantiers au Cameroun depuis un certain temps.

Le moindre de ces contrats décroché par Arab Contractor n'est certainement pas celui de la construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, infrastructure qui vise à desservir l'aéroport de la capitale. L'entreprise égyptienne du BTP devra construire 2 des 10 km de la section dite urbaine, aux côtés de deux entreprises chinoises : Sinohydro (5,8 km) et China Road and Bridge Corporation (1,9 km).

En juillet 2016, le gouvernement camerounais a décidé de confier à cette entreprise égyptienne du BTP un contrat d'un montant total de 28,5 milliards de francs CFA pour la construction d'un tronçon de la route transfrontalière Sangmélima-Ouesso, destinée à relier le Cameroun à la République du Congo.

Les travaux à exécuter, sur une période de 20 mois, concernent notamment la construction d'un linéaire de 32 km entre Bikoula et Djoum, afin de compléter les 65 km de routes entre Sangmélima et Djoum. Les travaux de construction de cette section, confiés à la société iranienne Kayson Inc, n'étaient réalisés qu'à 25%, un peu plus de trois ans après leur lancement.

Avant cela, au mois de février 2016, Arab Contractor avait été invité par le gouvernement camerounais à sauver les meubles sur le chantier de la réhabilitation du stade Ahmadou Ahidjo et de ses annexes, à Yaoundé, en prélude à la CAN de football féminin, que le pays abrite entre novembre et décembre 2016. Ce contrat, d'abord attribué à la société chinoise Sinohydro, avait été résilié quelques jours plus tôt pour résultats insuffisants (trois mois après le démarrage des travaux prévus pour durer huit mois, Sinohydro n'avait réussi à réaliser sa prestation qu'à 5%), a-t-on appris officiellement.

# Le Nigérian Atidolf pointe son nez dans les travaux routiers

C'est le Plan d'urgence triennal pour la relance de la croissance et l'amélioration des conditions de vie des populations camerounaises, implémenté par le gouvernement depuis début 2015, qui a permis de découvrir la société du BTP nigériane Atidolf. Jusqu'ici inconnue au bataillon des rares entreprises africaines qui construisent le Cameroun, Atidolf Nigeria est arrivé sur le marché camerounais cette année grâce à un contrat de 34,3 milliards de francs CFA.
Ce montant est celui convenu avec le gouvernement camerounais pour la réalisation des travaux de construction, sur une période de 24 mois, de l'axe routier Soa-Esse-Awae. Cette route, selon le gouvernement, permettra de faciliter la mobilité des populations et riverains de ces trois localités situées dans la région du Centre du pays.

# Des Marocains positionnés sur l'eau, l'énergie, le ciment, la finance et les télécoms

## La présence au Cameroun des opérateurs économiques en provenance du royaume chérifien est des plus diversifiée.

Dans une correspondance officielle datée du 3 août 2016, le ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, a annoncé au consortium marocain conduit par la société ONEP que le gouvernement ne renouvellera pas son contrat d'affermage sur le service de l'eau potable au Cameroun. Ce contrat expirera en 2018.

Cette décision gouvernementale annonce la fin de dix années de règne marocain sur le secteur de l'eau potable au Cameroun. En effet, c'est bien le 2 mai 2008 que le consortium marocain avait lancé la Camerounaise des Eaux (CDE), entreprise de droit local à travers laquelle il assurait la distribution de l'eau potable dans 105 localités. La naissance de la CDE était elle-même consécutive au dépouillement, un an plus tôt, d'un appel d'offres international qui avait connu la participation de grandes firmes européennes. Au demeurant, alors que l'ONEP et ses partenaires s'apprêtent à quitter le Cameroun, c'est au tour de la firme marocaine Platinum Power de prendre ses quartiers dans ce pays d'Afrique centrale. Producteur indépendant d'énergie électrique, Platinum Power vient en effet de créer une succursale au Cameroun, afin de piloter le projet de construction d'une centrale hydroélectrique d'une capacité de production de 400 MW dans la localité de Makay, située dans la région du Centre du pays.

### CONQUÉRIR L'AFRIQUE CENTRALE À PARTIR DU CAMEROUN

Dans le même temps, le groupe marocain Intelcia a récemment absorbé la société camerounaise Clienteos. Selon une annonce légale publiée en juin dernier, cette entité s'appelle désormais Intelcia Cameroun. La toute nouvelle filiale de ce groupe marocain spécialisée dans la relation client, a-t-on appris officiellement, mettra en place à Douala, la capitale économique camerounaise, une plateforme de 500 téléconseillers à la demande d'un opérateur de téléphonie mobile de la place.

> C'est à partir du Cameroun que le groupe financier marocain Attijariwafa entend bâtir son socle en Afrique centrale.

Mais, l'un des plus grands exploits des opérateurs économiques marocains au Cameroun demeure certainement la construction d'une unité de production de ciment à Douala. Grâce à cette usine, opérationnelle depuis 2014, le groupe marocain Addoha, qui est également signalé dans le secteur de l'immobilier au Cameroun, a réussi à mettre un terme à près d'un demi-siècle de monopole du groupe français Lafarge dans le secteur du ciment.

L'autre réussite marocaine au Cameroun est la reprise de la SCB Crédit Agricole (devenue depuis lors SCB Cameroun) par le groupe bancaire marocain Attijariwafa. En plus de son réseau d'agences, qu'il ne cesse d'étendre à travers le pays, Attijariwafa a obtenu, en avril 2016, tous les agréments nécessaires pour lancer la filiale camerounaise de Wafa Assurance, filiale du groupe spécialisée dans l'assurance.

A y regarder de plus près, c'est à partir du Cameroun que ce groupe financier marocain entend bâtir son socle en Afrique centrale. En effet, en 2015 et 2016, Attijariwafa a créé au Cameroun deux nouvelles entreprises à compétences régionales. Il s'agit d'Attijari Securities Central Africa, spécialisée dans la gestion d'actifs financiers, et de Wafacash, sa filiale dédiée au transfert d'argent, qui gère notamment les marques *Western Union* et *Money Gram*.

**Brice R. Mbodiam**

# Geyser, SOTCOCOG, SNER et ENCOBAT jouent la partition tchadienne dans le BTP

62,1 milliards de francs CFA : c'est le montant du contrat que vient de confier le gouvernement camerounais au groupement d'entreprises tchadiennes du BTP constitué par Geyser SA, SOTCOCOG SA et SRGM-ETRA. Ce contrat, passé dans le cadre du Projet d'urgence de lutte contre les inondations (PULCI) dans la partie septentrionale du Cameroun, va permettre de réhabiliter des périmètres irrigués et les digues de Maga & Logone ainsi que celles du Mayo Vrick.
Dans le même temps, la société tchadienne SNER, née du désengagement de l'Etat tchadien de la Société nationale d'entretien routier, s'apprête à exécuter un contrat d'un montant total de 19,4 milliards de francs CFA pour la construction de la route Maroua-Bogo, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.
Aux côtés des entreprises tchadiennes du BTP susmentionnées, il faudra désormais compter avec la société ENCOBAT. Cette entreprise tchadienne, jusque-là inconnue au Cameroun comme celles précédemment citées, vient de se voir adjuger deux contrats d'un montant total de 8,2 milliards de francs CFA en vue de la réalisation des travaux d'aménagement des périmètres hydro-agricoles dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

# Industrie pharmaceutique : la Tunisie se positionne, la concurrence algérienne se profile à l'horizon

Fermée depuis plusieurs mois à cause de difficultés financières qui ont conduit à l'arrêt de la production, la Compagnie Industrielle Pharmaceutique (CINPHARM), lancée avec des partenaires indiens par le Camerounais Célestin Tawamba, va renaître de ses cendres. Ce, grâce à une prise de participation des laboratoires Teriak, une filiale du groupe tunisien Kilani.
Cependant, cette entreprise de production de produits pharmaceutiques, qui tente depuis quelques mois de mobiliser une enveloppe de 1,2 milliard de francs CFA à travers une opération d'augmentation du capital, fera bientôt face à la concurrence algérienne, sur un marché camerounais du médicament qui pèse environ 200 milliards de francs CFA. En effet, le groupe pharmaceutique algérien Saidal a récemment annoncé qu'il avait conclu, avec un partenaire dont le nom n'a pas été révélé, un accord en vue de la distribution de ses produits dans treize pays africains, dont le Cameroun.

# Les Tunisiens SCET et Studi International gagnent des points dans les études techniques et le contrôle des travaux

Louis Berger et autres Egis International font désormais face à une concurrence africaine sur le marché du BTP au Cameroun. Au fil des ans, ces bureaux d'études techniques (BET) occidentaux voient leurs parts de marché rognées par des concurrents africains et, principalement, par les entreprises tunisiennes SCET Tunisie et Studi International.
Ces deux BET, déjà adjudicataires de plusieurs contrats, notamment dans des projets routiers, permettent désormais aux entreprises africaines de jouer une partition de plus en plus audible dans les domaines des études techniques et du contrôle des travaux, jadis chasses gardées de multinationales occidentales.

# Jacquis Kemleu Tchabgou : « *l'ASROC, c'est 320 milliards FCFA d'investissements, 6000 emplois directs…* »

Tour d'horizon et enjeux autour de la filière des oléagineux au Cameroun avec le secrétaire général de son regroupement corporatiste.

***Investir au Cameroun* : Qu'entend-on par ASROC et qui sont les membres de cette organisation ?**
*Jacquis Kemleu Tchabgou* : Je commence par vous remercier pour l'intérêt que vous portez aux questions qui touchent le segment de la 2ème transformation de la filière des oléagineux en général, et en particulier l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (ASROC), qui est son bras séculier. L'ASROC, qui est une association regroupant en son sein la fine fleur de l'industrie de raffinage, est constituée de sept unités industrielles de raffinage de l'huile de palme brute, de coton, de soja et d'arachide.
Il s'agit de la Société camerounaise de raffinage MAYA et Cie (SCR MAYA & Cie) ; d'AZUR SA, anciennement dénommée Complexe chimique et industriel du Cameroun SA (CCIC SA) ; du Complexe cosmétique de l'Ouest SA (CCO SA) ; de la Société de développement du coton SA (SODECOTON SA) ; de la Société des palmeraies de la ferme suisse (SPFS), de la Société camerounaise de savonnerie/raffinerie du Cameroun (SCS/RAFCA) ; et de la Société agroalimentaire du groupe Youssa (SAAGRY).
Cette association a pour objet : la protection des intérêts économiques, commerciaux, matériels et moraux de ses membres dans le respect des lois et règlements en vigueur, ainsi que dans l'intérêt général ; la promotion et le développement des industries de raffinage des produits oléagineux ; et la réalisation de toutes les études stratégiques susceptibles de développer les industries de raffinage des oléagineux et de les proposer au gouvernement de la République du Cameroun.

> *« Les huiles végétales commercialisées au Cameroun sont pour la majeure partie de bonne qualité. »*

***IC* : Statistiquement, quel est le poids de cette association dans le tissu économique camerounais (emplois, volume des investissements et de production, chiffre d'affaires, impôts et taxes versées à l'Etat, etc.) ?**
*JKT* : L'ASROC est une association qui a investi plus de 320 milliards FCFA, qui emploie près de 6000 personnes de manière directe, contribue fortement à la création des emplois, au PIB et joue un rôle déterminant dans l'approvisionnent du marché local et du marché sous-régional en huiles végétales raffinées, en margarine, en savon de ménage, ainsi que dans le développement de la filière des oléagineux.
L'ASROC, à elle seule, a une capacité de raffinage de 26 374 tonnes par mois et de production de savon de 20 095 tonnes par mois. Lorsque nous savons que la capacité globale de raffinage au niveau de la 1ère transformation est de 32 622 et celle de la production du savon de 33 331, il est facile de se rendre compte que l'ASROC produit 80,84% des 95% des huiles végétales raffinées et 60,28% des 90% des savons de ménage consommés, mis à la disposition des consommateurs par la filière des

Jacquis Kemleu Tchabgou : « *L'inondation de l'espace commercial camerounais par des huiles ne respectant pas la réglementation en vigueur et vendues à vil prix est la conséquence de la mal gouvernance, ou mieux de la corruption qui gangrène certaines de nos administrations en charge des importations, de la production et de la commercialisation des huiles végétales raffinées.* »

oléagineux. Cette association apporte à l'Etat des revenus de l'ordre de 126 milliards de francs CFA.
Il est important de rappeler qu'au Cameroun, la consommation mensuelle d'huile végétale raffinée est de l'ordre de 15 000 tonnes et celle des savons de près de 18 000 tonnes.

***IC* : Depuis bientôt dix ans, vous n'avez de cesse de dénoncer la concurrence déloyale que vous livrent des importateurs sur le marché local. Comment cela se manifeste-t-il concrètement et pourquoi, selon vous, cette situation perdure-t-elle malgré vos plaintes ?**
*JKT* : La concurrence déloyale à laquelle vous faites allusion se manifeste à travers la pratique des prix de cession de certaines huiles végétales raffinées importées en dessous du prix de référence pour la taxation des huiles végétales importées au Cameroun. Cette pratique des prix est liée à la mise sur le marché des huiles ne s'étant pas acquittées de droits de douane dus, des huiles non enrichies à la vitamine A, des huiles périmées faisant l'objet de violation de textes réglementaires en vigueur dans le pays.
Il s'agit notamment de la décision du ministre des Finances du 27 mars 2009 fixant le prix de référence pour la taxation des huiles végétales importées au Cameroun à 1500 le kilogramme ; de la Norme NC 77 2002-03 Rev.1 (2011) relative aux huiles végétales portant un nom spécifique, enrichies à la vitamine A, rendue d'application obligatoire par l'Arrêté conjoint du 24 août 2011 ; de la Norme NC 04 : 2000-20 relative à l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées au Cameroun.
L'inondation de l'espace commercial camerounais par ces huiles ne respectant pas la réglementation en vigueur et vendues à vil prix est la conséquence de la mal gouvernance, ou mieux de la corruption qui gangrène certaines de nos administrations en charge des importations, de la production et de la commercialisation des huiles végétales raffinées.
Cette corruption est le fait conjugué des opérateurs et fonctionnaires véreux agissant pour leur compte personnel et non pour l'intérêt général.

***IC* : Quelle appréciation globale faites-vous de la qualité des huiles végétales commercialisées au Cameroun, d'une part, et quels en sont les incidences sur la santé des populations, d'autre part ?**
*JKT* : Les huiles végétales commercialisées au Cameroun sont pour la majeure partie de bonne qualité. Les entreprises de l'ASROC qui produisent comme je l'ai dit tantôt 80,84% des 95% des huiles végétales raffinées consommées au Cameroun sont toutes inscrites dans la démarche qualité à laquelle veille l'Agence des normes et de la qualité (ANOR), bien que certaines d'entre elles soient certifiées ISO 9001 version 2008 et 2015.
Ces entreprises étaient d'ailleurs toutes présentes à la Semaine nationale de la qualité 2016 (SENAQ 2016) organisée par l'ANOR et qui vient de se dérouler à Douala. N'ont participé à la SENAQ 2016 que les entreprises certifiées système et/ou certifiées produits, ou inscrites dans la démarche qualité. Vous comprenez donc que c'est une frange des huiles végétales raffinées constituée pour l'essentiel des huiles de soja de marque Jadida, Broli et Oilio, de tournesol de marques Girasole et Lesieur, qui sont non conformes et mettent en péril la santé des consommateurs en ce sens qu'elles sont susceptibles de procurer le cancer, le diabète et même la stérilité chez l'homme, pour ne parler que de l'huile de soja lorsqu'elle est utilisée à un usage autre que l'assaisonnement ou mieux lorsqu'elle est utilisée pour frire et cuire les aliments. C'est ce que le promoteur de l'huile raffinée de soja de marque Jadida a voulu faire croire au consommateur à travers une publicité mensongère diffusée à travers les médias, mais heureusement arrêtée par une note du Directeur général de l'ANOR.

> *« Toutes les unités industrielles de l'ASROC, comme je vous l'ai dit, sont inscrites dans la démarche qualité. Je vous reprécise également qu'elles ont toute été présentes à la SENAQ 2016 à laquelle ne pouvaient prendre part que des entreprises certifiées système et/ou produit, ou inscrites dans la démarche qualité. »*

***IC* : Pour l'ASROC donc, le diable sur le marché camerounais des huiles végétales est l'importateur. Pourtant, une certaine opinion accuse également les raffineurs**

**locaux de ne pas être des exemples en matière de respect des normes et de la qualité des produits mis sur le marché…**
*JKT* : J'ai toujours relevé que les producteurs locaux et les importateurs sont tous soumis au respect de la réglementation en vigueur. Et chaque fois que je m'appesantis sur la filière des oléagineux, j'aime bien parler des opérateurs économiques constitués pour l'essentiel des deux catégories susmentionnées.
Je précise par la suite que je ne peux pas jurer sur la tête de tout le monde. Toutes les unités industrielles de l'ASROC, comme je vous l'ai dit, sont inscrites dans la démarche qualité. Je vous reprécise également qu'elles ont toute été présentes à la SENAQ 2016 à laquelle ne pouvaient prendre part que des entreprises certifiées système et/ou produit, ou inscrites dans la démarche qualité.

***IC* : Vous avez récemment interpellé le mouvement consumériste sur le rôle que ses acteurs peuvent jouer en matière d'assainissement du marché et de protection des consommateurs. Ont-ils vraiment les moyens et surtout la crédibilité nécessaires pour accomplir cette tâche dans le contexte camerounais ?**
*JKT* : Il est toujours bon de juger le maçon au pied du mur, surtout de lui rappeler, chaque fois que cela est nécessaire, quel est son rôle et de l'encourager à le jouer. C'est dans ce sens que nous avons jugé bon au niveau de l'ASROC, d'interpeller les associations des consommateurs sur les attentes qui sont fondées sur elle pour juguler le mal qui menace gravement la santé des consommateurs que nous sommes tous.
En ce qui concerne les moyens, ils proviennent généralement de la capacité à se remuer les méninges et surtout à se mouvoir en vue de leur obtention. Relativement à la crédibilité des associations en cause, elle existe bien pour certaines d'entre elles comme nous l'avons observé au cours d'autres batailles relatives à la protection du consommateur.

Jacquis Kemleu Tchabgou, secrétaire général de l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (ASROC) : « *L'ASROC produit 80,84% des 95% des huiles végétales raffinées et 60,28% des 90% des savons de ménage consommés, mis à la disposition des consommateurs par la filière des oléagineux.* »

***IC* : Le 31 août 2016, le Programme d'évaluation de la conformité avant embarquement des marchandises importées en République du Cameroun (PECAE) entrera officiellement en vigueur. En quoi consiste-t-il ?**
*JKT* : Le PECAE, institué par un décret du 1er juillet 2015, est né de la volonté du gouvernement camerounais d'assurer une certaine sécurité au consommateur. Il a pour objectif la réduction de l'arrivée dans l'espace commercial camerounais des produits ne respectant pas la norme et la qualité, et devrait contribuer à l'assainissement du marché.

Il s'agit désormais pour tout importateur de produits entrant dans le champ d'une des 106 normes rendues d'application obligatoire, de faire évaluer sa marchandise au lieu d'embarquement par les entreprises SGS ou Intertek, qui ont été agréées par le gouvernement, à l'effet de délivrer ou non une attestation de conformité en vue de leur embarquement par le Conseil national des

chargeurs du Cameroun (CNCC). Les produits ayant reçus une attestation de conformité et embarqués ne pourront faire l'objet d'une déclaration douanière, et par la suite l'objet d'un bon à enlever, que s'ils ont reçu de l'ANOR un certificat de conformité. Voilà de façon sommaire en quoi consiste le PECAE.

***IC* : Selon vous, le PECAE est-il l'arme fatale pour assainir définitivement la filière des huiles végétales, en particulier, et l'espace commercial camerounais, en général ?**
*JKT* : Le PECAE est un outil essentiel pour la protection de la santé du consommateur, de notre espace économique et par voie de conséquence de notre économie nationale, en ce sens que ne pourront faire l'objet d'une déclaration douanière, suivie d'un bon à enlever, que des huiles végétales raffinées ayant préalablement fait l'objet d'une déclaration d'importation au niveau de la SGS ; par la suite l'objet d'une attestation de conformité délivrée par la SGS ou Intertek, suivant le lieu de provenance, et enfin l'objet d'un certificat de conformité délivré par l'ANOR.
Lorsque nous prenons en compte la mise en route prochaine de nouveaux scanners qui feront systématiquement connaitre ce qui se trouve dans les containers, nous osons croire que la tâche ne sera plus facile pour les importateurs véreux, et que les opérations d'assainissement en cours seront plus efficaces

***IC* : En matière de production de l'huile de palme et de ses dérivés, qui servent de matières premières aux membres de l'ASROC, le Cameroun fait face à un déficit qualifié de « structurel » (qui tourne officiellement autour de 100 000 tonnes par an). Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?**
*JKT* : Le déficit de la matière première qu'est l'huile de palme brute, dont vous faites allusion, et qui est évalué au regard de la production et de la demande nationale, est né de l'insuffisance de la production nationale de cette matière première. Pour y remédier, le gouvernement, sur demande du président du Comité de régulation de la filière des oléagineux, adressée au ministre des Finances via le ministre du Commerce, autorise l'importation d'une portion du déficit structurel au début de chaque campagne. Ceci, afin d'éviter l'inflation qui pourrait naître de l'insuffisance de l'oléine de palme dans les marchés.

***IC* : Le Cameroun dispose pourtant de vastes étendues de terres cultivables non exploitées. N'est-il pas envisageable de voir naître des *joint-ventures* entre raffineurs et producteurs d'huile de palme, afin de résorber définitivement ce déficit dans un contexte de demande croissante et d'opportunités existantes à l'exportation ?**
*JKT* : Il faut que vous sachiez que les facteurs particuliers de production que sont la terre et les finances dans notre secteur d'activité ne sont pas disponibles et ne nous facilitent pas la tâche. Malgré cette difficulté, les raffineurs ont commencé à mettre sur pied des plantations pour réduire le déficit structurel tout comme leur très grande dépendance vis-à-vis des producteurs. Il n'en demeure pas moins qu'ils continuent à appuyer les producteurs villageois pour les besoins d'accroissement de leur production.

> *« Il faut que vous sachiez que les facteurs particuliers de production que sont la terre et les finances dans notre secteur d'activité ne sont pas disponibles et ne nous facilitent pas la tâche. »*

***IC* : Quel regard l'opérateur de l'agroalimentaire que vous êtes jette-t-il sur l'Accord de partenariat économique (APE) entre le Cameroun et l'Union européenne, qui est entré en vigueur le 4 août dernier ?**
*JKT* : Les Accords de partenariat économiques, qui sont des accords commerciaux visant le libre-échange entre les pays de l'Union européenne et ceux de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), constituent une opportunité en ce sens qu'ils participent à la mondialisation et donnent en réalité accès à un marché de plus de 500 millions d'habitants. A condition qu'on soit compétitif et qu'on puisse mettre à la disposition du consommateur des produits respectant les normes et qui sont de bonne qualité. La conquête de ces marchés peut se faire à travers le marketing, mais également et surtout à travers la promotion des produits de qualité émergents.
Ces accords peuvent également permettre l'amélioration de l'outil de production et donc la productivité et la compétitivité, la délocalisation de la production des biens et services. Ils peuvent également être créateurs d'emploi en termes de poste d'emploi et de financement de poste d'emploi par l'arrivée de nouveaux investisseurs.
Toutefois, la crainte véritable de ces accords, en ce qui concerne l'agroalimentaire, se justifie par les subventions qui sont faites dans le secteur de l'agriculture par les Etats de l'Union européenne à leurs entreprises championnes. Ces subventions sont susceptibles de créer une concurrence déloyale pouvant s'avérer néfaste à notre tissu industriel encore assez fragile.

**Interview réalisée par Brice R. Mbodiam**

# GESTION PUBLIQUE

## Le Président Biya déclenche le démantèlement tarifaire progressif, suite à l'entrée en vigueur des APE avec l'UE

Ça y est ! Le dernier verrou pour le déclenchement du processus de démantèlement tarifaire au Cameroun, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique (APE) intérimaire signé entre le Cameroun et l'Union européenne, a sauté le 3 août dernier.
En effet, la veille de l'entrée en vigueur de cet accord visant à instaurer une zone de libre-échange entre les deux parties, le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a signé un décret portant sur les règles d'origine applicables aux produits en provenance de l'Union européenne.
La signature de ce texte, selon Jean Tchoffo, le président du Comité chargé du suivi de la mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique bilatéral Cameroun-Union européenne, conditionnait le déclenchement du démantèlement tarifaire côté camerounais.
A la faveur de ce décret présidentiel donc, les produits du premier groupe (machines industrielles et de haute technologie, comme les turbines, les grues, les machines à coudre, à scier, les ordinateurs ; mais aussi des produits de première nécessité comme les médicaments, les appareils médicaux, les produits chimiques de base) importés de l'espace UE entreront sur le territoire camerounais avec un abattement des tarifs douaniers de 25%. Ce pourcentage du rabattement progressera de 25% chaque année, de manière à s'annuler au bout de la quatrième année.
Un deuxième groupe de produits en provenance de l'UE sera libéralisé au bout de neuf ans, selon l'accord.

Parmi ces produits, la représentation locale de l'UE cite les « *véhicules pour le transport de marchandises, les remorques, les tracteurs, d'autres machines et appareils industriels et électriques, des produits en fer ou acier et d'autres métaux bruts ou semi-finis, certains papiers et cartons, des produits en caoutchouc semi-finis, etc.* »
Au bout de quinze ans, à compter de l'entrée en vigueur de l'APE intérimaire, un troisième groupe de produits européens entrera sur le territoire en franchise de droits de douane. Il s'agit cette fois-ci, apprend-on, « *de machines et de véhicules à usage privé, des produits agroalimentaires non produits ni transformés au Cameroun, et des produits de consommation de diverses natures* ».
Pour rappel, cet APE intérimaire signé le 15 janvier 2009 entre le Cameroun et l'Union européenne prévoit une liste d'exclusion, sur laquelle figurent des produits qui ne seront pas libéralisés dans le cadre de cet accord. Il s'agit notamment de produits agricoles et de l'élevage, ainsi que des produits issus des secteurs industriels stratégiques pour le pays tels que l'aluminium, les boissons, les tabacs, les eaux minérales, les produits laitiers, les meubles en bois, les peintures, les savons, les produits cosmétiques, les vêtements, etc.

# La dette publique camerounaise est estimée à 4754 milliards FCFA à fin juillet 2016, soit 27,3% du PIB

Le 30 août 2016 à Yaoundé, au cours d'une cérémonie de présentation et d'adoption des textes régissant le fonctionnement du Comité national de la dette publique, le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, a révélé que la dette publique du Cameroun est de 4754 milliards de francs CFA à fin juillet 2016. Ce qui représente seulement 27,3% du PIB du pays et est donc très en dessous de la norme de 70% admise dans la zone Cemac.
Malgré ces chiffres qui semblent conforter les autorités publiques nationales, le Cameroun essuie depuis plusieurs mois les critiques des institutions de Bretton Woods. Si dans ses différents rapports le FMI dénonce un endettement rapide du pays (après l'initiative PPTE de 2006), surtout à des taux d'intérêts non concessionnels ; la Banque mondiale a, dans un rapport daté d'avril 2016, d'ores et déjà classé le Cameroun parmi les pays d'Afrique sub-saharienne présentant un risque de surendettement élevé.
Le 30 août dernier, le ministre Ousmane Mey a plaidé pour une prudence plus accrue en matière d'endettement public et pour une gestion efficiente et efficace des fonds empruntés, eu égard aux nombreux projets d'infrastructures actuellement en cours ou projetés sur le territoire camerounais, lesquels nécessitent toujours d'importants financements.
Pour rappel, le Comité national de la dette publique a été institué par décret du Premier ministre du 4 août 2008. Présidé par le ministre en charge des Finances, cette instance a pour mission de coordonner, de suivre la mise en œuvre de la politique nationale d'endettement public et de gestion de la dette publique, de veiller à sa mise en cohérence avec les objectifs de développement et la capacité de l'Etat.

# A compter de ce mois, aucune marchandise à destination du Cameroun ne sera embarquée sans un contrôle préalable de conformité

Le 31 août 2016 est la date officielle d'entrée en vigueur, au Cameroun, du Programme d'évaluation de la conformité avant embarquement (PECAE) des marchandises importées en République du Cameroun.
En clair, à compter de ce jour, toutes les marchandises à destination du pays ne seront plus embarquées avant un contrôle préalable de leur conformité aux normes en vigueur au Cameroun.
Pour implémenter ce programme qui vise à assainir le marché camerounais, souvent truffé de produits de qualité douteuse, le gouvernement a jeté son dévolu sur un consortium d'entreprises formé par la société suisse SGS et la britannique Intertek International.
Concrètement, il incombe désormais à ces structures d'effectuer, au frais des exportateurs, des contrôles

préalables de conformité avant l'embarquement des marchandises pour le Cameroun, pays encore dépourvu de laboratoires de pointe pour le contrôle de la conformité des marchandises.
Cependant, si ce nouveau dispositif va contribuer à l'assainissement du marché camerounais en assurant une certaine sécurité aux consommateurs, il est à craindre qu'il induise une augmentation des prix de certains produits importés sur le marché local, à cause de la répercussion sur le consommateur final des frais de contrôle de conformité avant l'embarquement.

# Bolloré et la douane camerounaise s'associent pour sécuriser et fluidifier les corridors Douala-Ndjamena et Douala-Bangui

Opérateur de logistique intégrée, présent au Cameroun sur le ferroviaire (Camrail), le portuaire (DIT et SEPBC), le shipping (SOCOPAO)… le groupe Bolloré vient de sceller avec l'administration douanière camerounaise, un partenariat en vue de la sécurisation du transit, sur le territoire camerounais, des marchandises à destination du Tchad et de la République centrafricaine.
Selon les termes de ce partenariat, souligne un communiqué officiel rendu public par le logisticien français, il sera question pour le groupe Bolloré de contribuer à « *l'amélioration de la plateforme de transit du port de Douala, la mise en place des magasins et aires de dédouanement à Ngaoundéré, Bélabo, Kribi, et la construction au sein de ces espaces des infrastructures dédiées à la douane* ».
De son côté, apprend-on, l'administration douanière camerounaise devra œuvrer pour « *la mise en place du titre unique (de transport) rail-route* », dans l'optique d'alléger les procédures et par conséquent réduire les délais de transport des marchandises sur les corridors Douala-Ndjamena et Douala-Bangui.
Il est également question, selon le protocole d'accord, d'accélérer le processus de dématérialisation de l'ensemble des procédures de transit jusqu'aux frontières, et de mettre en œuvre la caution globale et la rationalisation des procédures douanières le long des corridors.
Pour rappel, à en croire les statistiques de la douane camerounaise, le volume de marchandises centrafricaines et tchadiennes transitant par le port de Douala, situées dans la capitale économique du Cameroun, est estimé à environ 395 milliards de francs CFA, dont 340 milliards de francs CFA pour les marchandises à destination du Tchad.

# Buea, ville camerounaise la plus chère au premier semestre 2016

L'Institut national de la statistique (INS) indique que les prix à la consommation finale des ménages ont augmenté de 1,3% au cours de ce premier semestre 2016 par rapport au même semestre de l'année 2015. Cette hausse était de 3,4% il y a un an.
Sur le plan spatial, les prix à la consommation ont augmenté dans toutes les villes au cours des douze derniers mois. La ville de Buéa a enregistré la plus forte hausse des prix (3,1%) suivie de celles de Bamenda (2,7%), Bafoussam (2,0%), Ngaoundéré (1,9%) et Ebolowa (1,7%). Les villes de Maroua (0,3%) et Bertoua (0,1%) présentent les taux les plus faibles.
La hausse du niveau général des prix au cours de ces douze derniers mois provient en grande partie de la flambée des prix des boissons alcoolisées et tabacs (7,4%), des services de restaurants et hôtels (4,9%) et les produits alimentaires et boissons non alcoolisées (2,1%). Les prix des bières ont connu des hausses comprises entre 50 et 100 FCFA, Les sociétés brassicoles répercutant ainsi la taxe d'assise introduite sur les boissons alcoolisées dans la Loi de finance 2015. La hausse des prix des services de restaurants et hôtels s'est aggravée avec ces augmentations des prix des bières industrielles.

# FINANCE

## Le Cameroun officialise l'arrivée des OPCVM sur le marché financier local

Après son adoption par le Parlement au cours de sa session ordinaire du mois de juin 2016, le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a promulgué le 12 juillet dernier la loi régissant les Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Cet acte présidentiel ouvre officiellement la voie à l'arrivée de ces intermédiaires de bourse sur le Douala Stock Exchange (DSX), le marché financier local.

La loi du 12 juillet 2016 reconnaît comme OPCVM les sociétés d'investissements à capital variable (SICAV), dont « *le capital minimum sera déterminé par un arrêté du ministre en charge des Finances* » ; et les Fonds communs de placement (FCP), dont le règlement de gestion doit préalablement être validé par la Commission des marchés financiers (CMF), le gendarme du marché financier camerounais.

A en croire les experts, les OPCVM recèlent au moins deux avantages pour les investisseurs. En plus d'être gérés par des professionnels, apprend-on, leur portefeuille a la particularité de contenir des titres financiers diversifiés (obligations et actions à la fois), ce qui offre plus de flexibilité. Par ailleurs, le risque d'investissement est partagé dans un OPCVM, puisque l'épargnant n'y détient qu'une portion d'un portefeuille commun à plusieurs investisseurs.

Avec la diversification des produits financiers qu'ils confèrent, la souplesse et le niveau de partage du risque qu'ils offrent, les OPCVM pourraient permettre de dynamiser davantage le marché financier camerounais. Depuis plus de dix ans, ce marché n'enregistre que trois entreprises sur sa côte et semble reposer essentiellement sur les emprunts obligataires qui y sont régulièrement lancés par les Etats (Cameroun et Tchad) et des institutions financières telles que la SFI ou encore la BDEAC.

## UBA et BGFI accordent un crédit de 48,4 milliards FCFA au Cameroun, pour les projets de construction de deux stades de football

Les contreparties camerounaises dans les projets de construction de deux stades de football de 50 et 60 000 places à Douala (166 milliards de francs CFA) et Yaoundé (163 milliards de francs CFA), en prélude à la CAN 2019, seront financées par les filiales locales des groupes bancaires gabonais et nigérian BGFI et UBA. C'est ce que révèle un décret du chef de l'Etat camerounais signé le 4 août dernier, lequel texte présidentiel habilite le ministre des Finances à signer lesdites conventions de prêt pour le compte du gouvernement, pour un montant total de 48,4 milliards de francs CFA. Soit 24 milliards de francs CFA pour le projet de Douala et 24,4 milliards de francs CFA pour celui de Yaoundé.

Pour rappel, le stade de Yaoundé sera construit à Olembe par la société italienne Piccini, tandis que celui de Douala, qui sortira de terre à Japoma, sera construit par la société turque Yenigün Construction Industry.

# La camerounaise Express Union Group et ses filiales désormais assujetties à la surveillance de la Cobac

Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement n°01/15/Cemac/Umac/Cobac, relatif à la supervision des holdings financières et à la surveillance transfrontière, le Secrétaire général adjoint de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), Christian Ouanzin, a organisé récemment à Libreville, un atelier de travail réunissant Express Union Group et ses filiales.

Il a indiqué qu'il est question de l'inclusion de la société de microfinance camerounaise, holding financière implantée dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), et détentrice de cinq filiales de microfinance dans la zone (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon et au Tchad), dans le périmètre des établissements assujettis à la surveillance sur base consolidée de la Cobac

Christian Ouanzin a aussi précisé qu'en dehors des filiales de la Cemac, celle de monnaie électronique implantée en Côte d'Ivoire (Qash services) et en République démocratique du Congo sont placées sous la surveillance d'un organe de supervision bancaire. Il a invité les représentants de la holding à une franche collaboration avec la Cobac, en vue d'une meilleure connaissance du groupe Express Union dans sa globalité et d'une meilleure appréciation de son profil de risque.

Express Union est une société financière de droit camerounais créée en 1997, avec pour siège social Yaoundé. A l'origine, elle est spécialisée dans l'envoi rapide d'argent et son rayon d'action est le territoire camerounais, dont elle est leader sur le marché. Depuis 2006, la société a obtenu un agrément de la Cobac et du Ministère camerounais des finances pour la création d'une structure de microfinance de seconde catégorie.

# Mme I. D. Kondo remplace Innocent Ondoa Nkou au poste de DGA de la BICEC

La nouvelle directrice générale adjointe (DGA) de la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC), filiale du groupe français BCPE, s'appelle I. D. Kondo, apprend-on dans une annonce légale publiée le 2 août 2016. Elle remplace Innocent Ondoa Nkou, qui aura passé une vingtaine d'années à ce poste.

Pour rappel, l'ancien DGA de la BICEC a été contraint à la démission après la découverte, en février 2016, d'un réseau de détournements de fonds à l'intérieur de cette institution bancaire. Au moyen de nombreuses surfacturations et des factures fictives, régulièrement payées à des prestataires « *via un circuit hors procédure* », environ 50 milliards de francs CFA ont ainsi été détournés sur une période de douze ans.

Au cœur du réseau, révèle un rapport de la Cobac, le gendarme du secteur bancaire dans la zone Cemac, se trouvaient deux cadres de la BICEC : Innocent Ondoa Nkou, le DGA, et Samuel Ngando Mbongue, le directeur de la comptabilité et de la trésorerie, qui a été licencié avec quatre autres employés.

# AGRO

## Le programme New Generation du CICC a permis de créer 2651 hectares de cacaoyers en quatre ans

Le programme New Generation, lancé en 2012 par le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), afin de rajeunir les plantations et les planteurs de cacao au Cameroun, a conduit à la mise en place de nouvelles plantations sur une superficie totale de 2651 hectares, apprend-on de sources officielles. Ce résultat dépasse largement l'objectif de départ du programme, qui ne visait que la création de 900 hectares sur une période de trois ans.

Une bonne partie de ces nouvelles cacaoyères est entrée en production au cours de la campagne 2014-2015. Elles ont par ailleurs permis de combler le déficit d'environ 20 000 tonnes de fèves attendu au cours de la campagne 2015-2016, à cause du repos végétatif qui survient tous les cinq ans.

Mais, par-dessus tout, ces cacaoyères mises en place dans le cadre du programme New Generation devraient surtout être d'un apport décisif dans l'atteinte de l'objectif de production de 600 000 tonnes de fèves que vise le Cameroun à l'horizon 2020 ; ainsi que le prévoit le plan de relance des filières cacao-café qu'implémente actuellement le gouvernement camerounais et les acteurs desdites filières.

Séduite par le succès de ce programme de l'interprofession cacao-café du Cameroun, qui a déjà permis d'intégrer 1248 jeunes camerounais dans la cacaocuture, la World Cocoa Foundation (WCF) envisage de l'étendre aux autres pays producteurs de cacao en Afrique.

Selon Omer Gatien Malédy, le secrétaire exécutif du CICC, l'Union européenne s'intéresse également à ce programme, qui, à en croire le CICC, peut contribuer à stopper l'émigration des jeunes vers l'Europe, et inciter au retour au pays natal des jeunes vivants déjà en Occident.

New Generation consiste à recruter et à encadrer les jeunes qui s'intéressent à la culture du cacao, à condition que chacun d'entre eux s'engage à créer un hectare de cacaoyers chaque année pendant trois ans.

Telle est la durée de l'encadrement du CICC, qui, tout au long de cette période, offre gratuitement aux jeunes recrues tout ce dont ils ont besoin pour devenir des cacaoculteurs. A l'exception de la terre et de la force de leurs bras, aime à rappeler le secrétaire exécutif du CICC.

Pour rappel, le cacao est parmi les cinq premiers produits d'exportation du Cameroun, avec le pétrole, le bois et la banane. Les producteurs camerounais de fèves de cacao sont parmi les mieux rémunérés au monde, avec des prix de vente bord champ qui atteignent généralement 1500 francs CFA le kilogramme.

# L'Institut de recherche agricole pour le développement valide un budget de 9 milliards FCFA pour l'exercice 2015

La 35ème session ordinaire du Conseil d'administration de l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) s'est tenue il y a quelques jours à Nkolbisson, à Yaoundé, sous la présidence de René Ze Nguele.
S'agissant des états financiers de l'exercice 2015 proprement dits, le Conseil a suivi la présentation et les éclairages nécessaires sur certains points du Directeur général, Noe Woin, et son équipe, à travers le document de synthèse des différents comptes (administratif, d'emploi et de gestion). Ainsi, les comptes de l'exercice 2015 de l'Institut sont équilibrés en recettes et en dépenses à la somme de 9,440 milliards FCFA.
Par ailleurs, le Conseil a apprécié et félicité la Direction générale pour sa participation au 44ème Salon international des inventions de Genève en Suisse au mois d'avril 2016, où l'IRAD s'est distingué par la qualité de ses résultats, et a remporté quatre médailles d'or avec les quatre produits de recherche présentés, honorant ainsi les efforts du Cameroun sur le plan international.

# Environ 97% de la production cacaoyère exportée par le Cameroun au cours de la campagne 2015-2016 était du grade II

La qualité du cacao camerounais continue de préoccuper les opérateurs de la filière et les pouvoirs publics locaux. Malgré les efforts consentis depuis des années en vue de l'améliorer, la qualité du cacao au Cameroun « *demeure presque identique depuis lors* », souligne un rapport de l'interprofession cacao-café.
En effet, apprend-on, lors de la dernière campagne cacaoyère, qui s'est officiellement achevée le 15 juillet dernier, environ 97% des fèves exportées étaient du grade II, tandis que « *81% seulement des fèves ont été déclarées contrôlées* », sur les 239 700 tonnes commercialisées.
En clair, malgré les mesures prises aussi bien par les autorités publiques que par les responsables de la filière, nombre d'exportateurs ne font pas contrôler leurs fèves avant exportation. Selon nos sources, il ressort de l'analyse des bulletins de qualité de la dernière campagne, qu'un volume de 195 818,152 tonnes a été soumis au contrôle qualité, contre 220 595 tonnes contrôlées au cours de la campagne précédente.

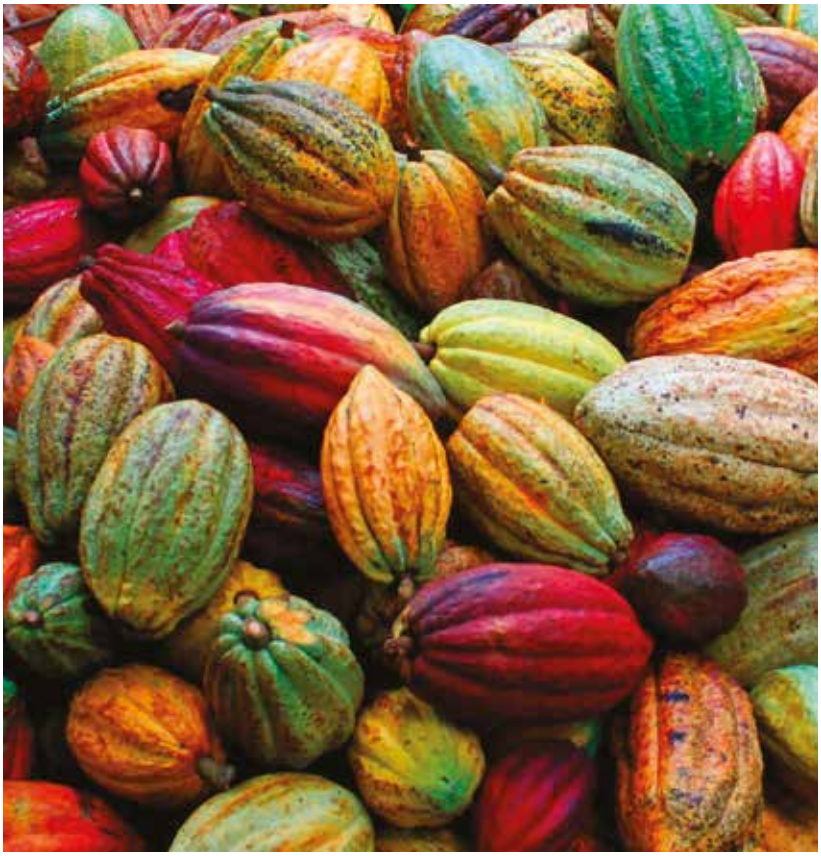

# International Sugar Company SA engage la concurrence avec SOSUCAM, filiale camerounaise du français SOMDIAA

Les consommateurs verront bientôt apparaître dans les rayons des grandes surfaces les nouvelles boîtes de sucre mises sur le marché par la société de droit camerounais International Sugar company SA (INSUCO). L'entreprise a en effet été autorisée par le gouvernement du Cameroun à produire du sucre en morceaux et en bûchettes depuis janvier 2016. Elle dispose d'une usine de transformation et de commercialisation de sucre de canne raffinée, basée dans la ville de Douala depuis décembre 2015. Cet outil de production va démarrer avec une capacité de production de 25 tonnes par jour pour le sucre en morceaux qu'il prévoit de porter à 75 tonnes d'ici janvier 2017 et 20 tonnes par jour pour le sucre en bûchettes. Insuco SA revendique des partenariats mondiaux à l'instar du groupe international suisse Louis Dreyfus.

Le nouvel opérateur sucrier ambitionne même, dans un avenir prochain, d'étendre ses activités dans toute la sous-région CEMAC. Ce qui fera une petite concurrence à la Société sucrière du Cameroun (SOSUCAM), filiale locale du français SOMDIAA qui, néanmoins, reste « un géant » comparativement au nouveau venu, grâce à une capacité de broyage de 1,5 millions de tonnes de cannes à sucre par an pour une production installée de sucre de 150 000 tonnes.

Leader du secteur sucrier au Cameroun, SOSUCAM dispose sur le site de Mbandjock d'une unité moderne d'une capacité de 100 tonnes de cannes à sucre par heure. A Nkoteng la production est de 220 Tc/heure.

# Au Cameroun, la Compagnie fruitière de Marseille vise une production de 230 000 tonnes de bananes d'ici 2020

La Société des plantations du Haut Penja (PHP), filiale camerounaise de la Compagnie fruitière de Marseille, qui exploite des bananeraies dans la région du Littoral du pays, ambitionne de produire 230 000 tonnes de bananes d'ici 2020 (contre 168 000 tonnes en 2015), a-t-on appris au cours d'une récente visite du ministre de l'Agriculture dans cette unité agro-industrielle.

Pour réaliser cette ambition, qui permettra ainsi au leader de la production bananière au Cameroun de contribuer à l'atteinte de l'objectif de 500 000 tonnes projetées par le gouvernement à l'horizon 2035 (prévision contenue dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi), la PHP a d'ores et déjà lancé un programme d'extension de ses plantations.

En effet, en plus des 3000 hectares qu'elle exploite déjà dans le département du Moungo, dans la région du Littoral, cette entreprise agro-industrielle annonce la création de nouvelles bananeraies sur une superficie totale de 800 hectares dans la localité de Dehane, située dans le département de l'Océan, région du Sud du Cameroun.

La première phase de ce programme, en cours d'implémentation, consistera, apprend-on officiellement, à « *irriguer 52 hectares* ».

Leader de l'industrie de la banane au Cameroun avec près de 50% de la production nationale, la PHP est le fruit de la fusion-acquisition de la Société des bananeraies de la Mbome (SBM), de la Société des plantations nouvelles de Penja (SPNP) et des Plantations du Haut Penja (PHP). Au cours de cette année 2016, sa production est projetée à 185 000 tonnes, en hausse de 17 000 tonnes par rapport à l'année 2015.

# Les raffineurs importent 16 000 tonnes d'huile de palme pour pallier le déficit de la production locale

Les entreprises agro-industrielles produisant les huiles végétales et du savon au Cameroun ont entrepris d'importer 16 000 tonnes d'huile de palme, afin de résorber le déficit de production de cette matière première dans le pays, a-t-on appris au cours d'une récente conférence de presse de l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (Asroc).
Selon Jacquis Kemleu Tchabgou, le secrétaire général de l'Asroc, 9000 tonnes d'huile de palme et autres produits dérivés importées ont été débarquées au port de Douala au premier semestre 2016, tandis que 7000 tonnes supplémentaires « *sont actuellement dans des bateaux* », à destination du Cameroun.
Ces importations sont exonérées de la TVA et bénéficient d'un droit de douane préférentiel de 5%, différent de la valeur de référence de 1500 FCfa le litre règlementairement applicable, précise un texte signé le 28 décembre 2015 par le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey.

Par cette décision, le gouvernement autorisait, à la requête du Comité de régulation de la filière des oléagineux, des importations globales de 60 000 tonnes d'huile de palme et produits dérivés sur le marché camerounais tout au long de l'année 2016.
Pour rappel, malgré l'existence d'agro-industries qui assurent 60% de la production nationale d'huile de palme, contre 40% pour les plantations villageoises dont les rendements montent en puissance au fil des années, le Cameroun accuse annuellement un déficit « *structurel* » de 130 000 tonnes, selon les statistiques officielles.

# Un financement de 128 millions FCFA pour les exploitations agro-pastorales familiales de la région du Littoral du Cameroun

Des propriétaires d'exploitations agro-pastorales familiales des départements de la Sanaga maritime et du Moungo, dans la région du Littoral du Cameroun, viennent de recevoir un financement d'un montant total de 128 millions de francs CFA, apprend-on de bonnes sources.
Ces financements sont pourvus dans le cadre de l'exécution de la seconde phase (2013-2016) du Programme d'amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agro-pastorales (ACEFA), piloté par le Ministère camerounais de l'agriculture et celui de l'élevage.
Au cours de la 2ème phase de ce programme, il est officiellement escompté « *l'augmentation sensible des revenus des 250 000 producteurs agricoles qui en seront bénéficiaires. Selon les hypothèses retenues, la création de revenus agricoles additionnels évoluerait entre 21 et 48 milliards de francs CFA et la création d'emplois agricoles entre 50 000 et 100 000* ».
Ce programme du gouvernement camerounais s'articule autour de trois composantes qui sont : le conseil spécialisé aux populations qui s'investissent dans des projets agro-pastoraux familiaux, la participation au financement de ces projets au moyen de subventions, et le renforcement des capacités institutionnelles des plateformes professionnelles.

# ENERGIES

## La mise à niveau du réseau de transport de l'électricité au Cameroun va coûter 940 milliards FCFA

La Société nationale de transport de l'électricité au Cameroun, la SONATREL, s'apprête à lancer un programme de renforcement et de mise à niveau du réseau national de transport de l'électricité, vient de révéler le ministre de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, dans une interview au quotidien gouvernemental.
Le gouvernement camerounais, apprend-on, recherche actuellement des financements d'un montant total de 940 milliards de francs CFA, en vue de la réalisation de ce programme. « *Une partie du financement est en cours de finalisation à travers le guichet Bird de la Banque mondiale, soit un prêt de USD 325 millions (environ 180 milliards de francs CFA)* », souligne le Ministre Atangana Kouna. Plusieurs autres bailleurs de fonds

sont en lice pour le financement de ce programme pour lequel la SONATREL bénéficiera de l'expertise de la société française RTE. Il s'agit de Exim Bank China, la Société Générale, Exim Bank India, la BAD et la BDEAC, ou encore la banque chinoise ICBC et la Deutsch Bank d'Espagne, indique Basile Atangana Kouna.

## Le Cameroun initie sa première enquête nationale sur l'accès à l'énergie

Le Ministère camerounais de l'Energie et de l'Eau vient de confier à l'Institut national de la statistique (INS), la réalisation de la toute première enquête nationale sur l'accès à l'énergie dans le pays. Ce projet, qui coûtera 232 millions de francs CFA, permettra, selon ses initiateurs, d'avoir une meilleure visibilité sur la constitution du mix-énergétique du pays et d'évaluer l'incidence des politiques publiques en matière d'accès à l'énergie.
Concrètement, il va s'agir, précise le ministre de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, d'évaluer le niveau d'accès aux différents types d'énergies sur l'ensemble du territoire camerounais, les différents usages qui en sont fait, les modes d'approvisionnement, les quantités consommées par type d'activité économique et la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du pays. Cette enquête, apprend-on, analysera ces différentes composantes selon que l'on se trouve en zone rurale ou urbaine, et selon le niveau de vie des populations.
Doté du 2ème potentiel hydro-électrique en Afrique derrière la RD Congo, le Cameroun croule malheureusement sous les déficits de production, le pays exploitant effectivement moins de 5% de son potentiel. Depuis 2012, le gouvernement a lancé la construction d'infrastructures d'envergure pour inverser cette tendance. Dès 2017, selon les estimations officielles, ces nouveaux barrages augmenteront les capacités installées dans le pays d'environ 250 MW.

# Une bataille franco-britannique s'annonce sur le marché camerounais de l'électricité

Le 7 juillet 2016, le gouvernement camerounais a conclu avec la Société financière internationale (SFI) et la société Electricité de France (EDF), un pacte d'actionnaires en vue de la création de la Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), entreprise devant exploiter le futur barrage de Natchigal, d'une capacité de production de 420 MW, dont la mise en service est prévue en 2021.
En contrôlant 40% du capital de cette nouvelle entreprise, contre 30% pour chacun de ses partenaires dans le projet (Etat du Cameroun et SFI), l'électricien français EDF aura ainsi la mainmise sur la plus grande centrale hydroélectrique du Cameroun, pendant une durée de 35 ans, période sur laquelle NHPC gérera contractuellement le barrage de Natchigal.
Grâce à Natchigal, EDF est dans les starting-blocks pour devenir, à partir de 2021, parmi les plus importants Private Power Producers (PPP) sur le marché camerounais de l'électricité.
Cette société française se positionne ainsi aux côtés du consortium formé par le Britannique CDC Group et le fonds norvégien Norfund, qui a, en septembre 2015, repris les actifs de Globeleq Africa (alors contrôlé par le fonds d'investissement britannique Actis) dans KPDC et DPDC, deux entreprises qui gèrent les centrales à gaz de Kribi (216 MW extensible à 330 MW) et à fioul de Dibamba (96 MW).

**Premier producteur privé d'électricité au Cameroun**

Ce consortium anglo-norvégien, avec une capacité de 426 MW sous gestion, est le premier producteur privé d'électricité au Cameroun, et par conséquent un important fournisseur pour Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité, dont 56% (5% sont en cours de rétrocession au personnel) des actifs sont détenus, depuis juin 2014, par le fonds d'investissement britannique Actis.

> Pendant qu'Actis-Eneo s'échine à convaincre le gouvernement à proroger sa concession, et qu'EDF s'apprête à gérer la centrale de Natchigal, une seconde entreprise française se signale dans le secteur du transport de l'électricité au Cameroun.

Le contrat de concession de la société Eneo arrivant à échéance en 2021 (c'est la date d'entrée en scène d'EDF dans la gestion du barrage de Natchigal), les actionnaires britanniques de cette entreprise de production et de distribution de l'électricité ont déjà entamé des manœuvres auprès des autorités camerounaises, en vue de la prorogation du contrat de concession pour une durée de dix ans.

**Prorogation de la concession contre financements**

C'est ainsi que, apprend-on de sources autorisées, dès l'année 2015, Actis-Eneo a soumis au gouvernement camerounais un plan d'affaires assorti d'un programme d'investissement allant de 2015 à… 2031.
Le concessionnaire s'y engage à investir 900 milliards de francs CFA, en échange de « *mesures d'accompagnement* » de la part de l'Etat camerounais.
En effet, révèlent nos sources, pour le financement de ce programme d'investissement, Actis-Eneo se propose de mobiliser des fonds propres, ses recettes d'exploitation et, surtout, un emprunt à long terme de près de 200 milliards de francs CFA, pour lequel les « *prêteurs ont indiqué la nécessité d'avoir une durée de la concession qui couvre la durée du remboursement* », apprend-on.
En clair, souligne une source proche du dossier, les financements requis ne pourront pas être mobilisés, y compris une injection de fonds pour environ 25 milliards de francs CFA proposée par Actis ; tant que « *le principe de l'extension de la concession* » d'Eneo, qui expire en 2021, ne sera « *pas acquis* ».
Pendant qu'Actis-Eneo s'échine à convaincre le gouvernement à proroger sa concession, et qu'EDF s'apprête à gérer la centrale de Natchigal, une seconde entreprise française se signale dans le secteur du transport de l'électricité au Cameroun.
En effet, fin mai dernier, le gouvernement camerounais a jeté son dévolu sur l'expertise de la société RTE International, filiale à 100% de la RTE, le gestionnaire du réseau français de transport de l'électricité, pour accompagner l'opérationnalisation de la Société nationale de transport de l'électricité (Sonatrel) du Cameroun. Il n'est pas exclu que cette assistance technique de 17 mois devienne permanente.

# Le remplissage du barrage de Memvé'élé, d'une capacité de production de 200 MW, est lancé

Le barrage de Memvé'élé, en construction dans la région du Sud-Cameroun depuis quatre ans, a été mis en eau le 16 août 2016, a-t-on appris de source officielle. Cette opération, qui marque le début du remplissage du barrage, permettra surtout au constructeur et autres responsables du projet de jauger le fonctionnement des différentes composantes de cette infrastructure énergétique à mesure que le réservoir se remplit.
A ce jour, apprend-on des responsables du projet, les travaux de construction du barrage de Memvé'élé sont réalisés à 92%. Dès juin 2017, date prévue pour sa mise en service, cet ouvrage énergétique débitera 200 MW, qui seront injectés dans le réseau interconnecté Sud, contribuant ainsi à réduire le déficit de production d'électricité dont souffre le Cameroun.
Infrastructure construite par Sinohydro, pour un montant total de 420 milliards de francs CFA, le barrage de Memvé'élé a été majoritairement financé par un prêt d'Eximbank China, pour environ 243 milliards de francs CFA, contre 112 milliards de francs CFA pour la BAD et 65 milliards de francs CFA pour l'Etat du Cameroun.

# Plus de 1000 employés camerounais à recruter sur le chantier de construction du barrage de Bini à Warak

La société chinoise Sinohydro annonce qu'elle va employer environ 1400 travailleurs sur le chantier de construction du barrage de Bini à Warak, dans la partie septentrionale du Cameroun. Sur ces effectifs globaux, plus de 1000 employés seront de nationalité camerounaise, contre 400 Chinois, précise l'entreprise.
D'une capacité de production de 75 MW, le futur barrage viendra suppléer celui de Lagdo, qui fait face à une demande d'électricité sans cesse croissance. En effet, apprend-on de sources autorisées, il y a bien longtemps que la production de 72 MW de cette infrastructure énergétique, dont le réservoir subit régulièrement les affres de la saison sèche, ne suffit plus à satisfaire les besoins des trois régions que compte le septentrion camerounais.
Pour rappel, les travaux de construction du nouveau barrage seront financés grâce à un prêt octroyé au gouvernement camerounais par

l'International and Commercial Bank of China (ICBC). Ce concours financier est d'un montant total de 182 milliards de francs CFA.
En plus du barrage proprement dit, le projet hydro-électrique de Bini à Warak intègre également la construction de lignes d'évacuation d'énergie (70 Km en 225 Kv) et d'électrification rurale (30 Kv), ainsi que la réhabilitation et la construction de voies d'accès au site.

# Gaz du Cameroun connectera douze nouvelles entreprises à son réseau de distribution de Douala « *avant la fin de l'année* »

L'opérateur pétro-gazier Victoria Oil & Gas (VOG), maison-mère de Gaz du Cameroun (GDC), entreprise qui exploite le champ gazier de Logbaba dans la banlieue de Douala, la capitale économique camerounaise, a annoncé le 25 juillet 2016 qu'il conduit actuellement un programme de pose de canalisations, en vue de l'approvisionnement au gaz de douze nouvelles entreprises.
Selon cet opérateur britannique, « *les travaux progressent bien* ». A terme, ces travaux vont permettre à GDC d'ajouter « *douze nouveaux clients* » à son réseau de distribution du gaz (qui compte déjà une vingtaine d'entreprises) par pipeline à Douala, « *avant la fin de l'année* », apprend-on.
Par ailleurs, VOG annonce que sa filiale GDC a enregistré un volume de « *ventes solides* » au cours du 2ème trimestre 2016, période sur laquelle la production gazière de cet opérateur a de nouveau augmenté. En effet, grâce à une demande sans cesse croissante des entreprises, la production de GDC est en augmentation constante, atteignant officiellement 8,85 mmscf par jour à fin novembre 2015, contre 3,91 mmscf par jour sur la même période un an plus tôt.
Afin de pouvoir satisfaire cette clientèle de plus en plus nombreuse au fil des mois, GDC vient de débarquer 2500 tonnes d'équipement au port de Douala. Ces équipements, a-t-on appris de l'entreprise, permettront de forer deux nouveaux puits de production du gaz, à partir de ce 3ème trimestre 2016.

# Cameroun : après le cosmétique et l'agroalimentaire, François Nana Djomou se lance dans la distribution des produits pétroliers

Tank'Oil Company SA. C'est le nom de la nouvelle entreprise que vient de lancer l'industriel camerounais François Nana Djomou. Dotée d'un capital initial de 100 millions de francs CFA, cette société pétrolière sera spécialisée, précise son objet social, dans « *les activités de distribution du pétrole, de ses dérivés et d'une façon générale, des hydrocarbures et produits chimiques ou autres* ».
Le même objet social précise que Tank'Oil, dont le Conseil d'administration est présidé par Yvette Tchatchang épouse Djomou, se dédiera également à « *l'importation, l'exportation, le soutage maritime, le soutage d'aviation, l'entreposage, le magasinage, le conditionnement, le transformation, le transport et autres opérations se rapportant au com-*

*merce et à l'industrie de ces produits et substances, etc.* »
Déjà présent dans l'industrie cosmétique avec Biopharma, une firme en pleine expansion en Afrique centrale et de l'Ouest, François Nana Djomou est résolument engagé dans une stratégie de diversification de ses activités.
En effet, après son arrivée sur le marché de l'agro-alimentaire il y a quelques années avec son bouillon culinaire de la marque Jumbo, qui bouscule quelque peu le cube Maggi de Nestlé sur le marché camerounais ; cet industriel envisage également de lancer Elim Beverage and Food SA, une unité de production de jus de fruits. Ce projet d'un montant total de 17 milliards de francs CFA, à réaliser avec des partenaires espagnols, a été récemment déclaré éligible au bénéfice des avantages contenus dans la loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé en République du Cameroun.

# TRANSPORTS

## Paul Nana Sandjo débarqué de la direction générale de la compagnie aérienne Camair-Co

Ernest Dikoum, ancien directeur régional de la compagnie Emirates pour le Sénégal et la Guinée, a été désigné comme nouveau directeur général de la compagnie aérienne nationale Camair-Co, ce lundi 22 août au terme d'un conseil d'administration à Yaoundé.
M. Dikoum remplace à ce poste Paul Nana Sandjo nommé le 20 juin 2014. Donc, il y a à peine deux ans. Les motifs de son limogeage n'ont pas encore filtré mais l'on note que M. Nana Sandjo, 5ème DG en neuf ans d'existence seulement de la Camair-Co, a hérité d'une compagnie moribonde : 30 milliards de FCFA de dettes, à peine trois aéronefs. A cela s'est ajouté récemment les arriérés de salaires d'un personnel jugé pléthorique (750 employés).
Finalement, un audit pour relancer la compagnie a été commandé par le gouvernement camerounais. La société américaine Boeing Consulting, retenue pour cette opération depuis le 15 décembre 2015, a proposé un plan incluant l'acquisition de quatorze aéronefs et une subvention financière de 327 milliards FCFA sur une période de cinq ans.
Un plan de relance que ne dirigera pas Paul Nana Sandjo qui a été débarqué dans la foulée avec le président de conseil d'administration Edouard Akame Foumou, remplacé par le ministre délégué aux Transports, Mefiro Oumarou.

## CAN 2016 : la compagnie portugaise Irmaos Mota Construçao va s'occuper du transport urbain par bus à Yaoundé

Le premier ministre, Philémon Yang, informe dans un communiqué que le groupement portugais Eximtrans Sarl/Irmaos Mota est déclaré adjudicataire du contrat de partenariat pour le financement, la fourniture et l'exploitation d'un système de transport urbain de masse par bus dans la ville de Yaoundé pendant la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine 2016 et au-delà.
Le même communiqué précise que le ministre des Transports, Edgard Alain Mebe Ngo'o, est chargé, en liaison avec le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé, Gilbert Tsimi Evouna, d'adresser une lettre de notification officielle au dit adjudicataire, lui indiquant les modalités pratiques

relatives à la négociation des termes du contrat de partenariat.
La compagnie portugaise remplace le groupe américain Parker International Industries retenu en 2005, sous le nom de « Bus ». Ce dernier a mis la clé sous le paillasson en mai 2015 à cause de nombreuses difficultés. Avec 48 véhicules au lancement de ses activités le 26 septembre 2006, sa flotte s'est réduite comme peau de chagrin. Plus de la moitié des 600 employés de départ a été envoyée en congé technique. Les tensions de trésorerie n'étaient pas en reste. Les nombreuses perfusions financières de l'Etat n'ont pas pu sauver le « Bus ».

# Boeing propose un plan de 327 milliards FCFA sur cinq ans, pour relancer Camair Co

**Afin de relancer la Cameroon Airlines Corporation (Camair Co), l'Etat camerounais qui en est l'unique actionnaire devrait investir la bagatelle d'environ 327 milliards de francs CFA sur une période de cinq ans. C'est ce qui ressort du plan de relance de la compagnie que vient de proposer au gouvernement la firme américaine Boeing.**

Selon le rapport remis au gouvernement en juin dernier par le constructeur américain, et auquel Investir au Cameroun a pu avoir accès, une enveloppe globale de près de 223 milliards de francs CFA devra être investie dans le renforcement de la flotte de Camair Co (achat et location des avions), pour la faire passer de cinq aéronefs actuellement, à quatorze sur une période de cinq ans.
Par ailleurs, les caisses de la compagnie étant exsangues depuis plusieurs mois (c'est le Ministère des finances qui paie les charges), l'Etat-actionnaire est invité à débloquer une subvention de 57 milliards de francs CFA ; à reprendre la dette de Camair Co, qui s'élevait déjà officiellement à plus de 35 milliards de francs CFA, il y a plusieurs mois maintenant ; et à consentir certains investissements (construction d'un hangar pour la maintenance des aéronefs, transformation du Dja en avion-cargo, etc.) pour un montant total de 10 milliards de francs CFA.

**Investissements urgents**
A en croire le rapport de Boeing, signé par Alexandre Ly, Regional Marketing Director Boeing Commercial Airplanes ; le succès de ce plan de relance quinquennal est conditionné par des investissements urgents, pour un montant total de près de 138 milliards de francs CFA ; sans compter le paiement de la dette de l'entreprise indiquée plus haut.
Ces investissements dits urgents (dont 78,9 milliards pour la location des avions), apprend-on, devront être obligatoirement réalisés au cours des deux premières années d'implémentation du plan de relance.

**Effectifs pléthoriques, dérapages managériaux…**
Interrogé par Investir au Cameroun, un expert des questions de transport, très souvent consulté par Camair Co, trouve ce plan de Boeing « très ambitieux ». Il regrette cependant que l'audit du constructeur américain ait éclipsé les écueils organisationnels et managériaux auxquels est confrontée la compagnie.
Par exemple, soutient-il, le ratio personnels-aéronefs chez Camair Co dépasse 150 de nos jours, alors que les normes internationales situent cet indicateur à 70, ou 80 au plus.
« *En attendant que de nouveaux aéronefs soient acquis, il faut avoir le courage de réduire drastiquement les effectifs, en tenant compte des profils des employés* », précise notre source.
Non sans rappeler que les effectifs de ce transporteur aérien public, qu'il qualifie de « *compagnie humanitaire* », sont bourrés « *d'agents d'appuis* ».
Par ailleurs, fait-il remarquer, Camair Co, compagnie lourdement endettée et dont certains avions sont cloués au sol depuis des mois – généralement à cause du manque de pièces de rechange telles que les roues – se permet un loyer mensuel de 16 millions de francs CFA à Douala.
Alors que l'ancien siège de la défunte Camair (dont les travaux de réhabilitation ont été suspendus), dans la capitale économique, a été mis à la disposition de la nouvelle compagnie depuis plusieurs mois.
Pire, des sources internes à la compagnie fustigent le top management de Camair Co, dont certains responsables s'illustrent par de préjudiciables conflits d'intérêts dans le recrutement et le paiement des prestataires devant mettre à disposition des aéronefs, des moteurs et autres pièces détachées pour avions.

# TIC & TELECOM

## Cameroun : le plan de développement de l'économie numérique devrait coûter 600 milliards de francs CFA

Le Cameroun aura besoin d'investissements pour un montant d'environ 600 milliards de francs CFA, afin de financer son plan national de développement de l'économie numérique, a-t-on appris au sortir d'une réunion organisée le 26 août 2016 à Yaoundé, la capitale, par la ministre des Postes et Télécoms, Minette Libom Li Likeng.
Bien que le contenu de ce plan commandé en début d'année aux cabinets Capgemini Consulting et Interface ne soit pas encore rendu public, l'on a pu apprendre qu'il reposera prioritairement sur le développement des infrastructures des télécommunications dans le pays.
L'élaboration de ce plan de développement de l'économie numérique découle de la prescription faite au gouvernement camerounais par le chef de l'Etat, dans son discours à la Nation en fin d'année 2015. Le Président Biya avait alors invité ses collaborateurs à œuvrer dans le sens de saisir toutes les opportunités que recèle l'économie numérique, afin d'accélérer le développement du pays.
Pour rappel, dans son rapport 2016 sur les TIC intitulé « *l'innovation dans l'économie numérique* », le World Economic Forum (WEF) classe le Cameroun à la 124ème position sur 139 pays dans le monde.
Le Cameroun figure ainsi parmi les 20 nations enquêtées qui intègrent le moins les TIC dans leur développement économique et social.
Afin d'inverser cette tendance et de pouvoir tirer profit des mutations catalysées par le développement de l'économie numérique, le gouvernement camerounais a d'ailleurs retenu le secteur du numérique (à côté de l'agro-industrie et l'énergie) parmi les « *sanctuaires* » du plan directeur de l'industrialisation (PDI) du pays, actuellement en cours de finalisation.

## Unicom Network, la start-up camerounaise qui veut vulgariser le nom de domaine « .cm »

L'Agence nationale des technologies de l'information et de la communication (ANTIC) vient d'accorder à la start-up camerounaise Unicom Network, l'agrément de bureau d'enregistrement du domaine national « .cm », a-t-on appris de sources officielles.
En clair, grâce à cet agrément qui participe de la stratégie gouvernementale de développement des technologies de l'information et de la communication, Unicom Network obtient le quitus officiel des pouvoirs publics camerounais, pour commercialiser le « .cm » aussi bien au Cameroun qu'à l'étranger.
Pour ce faire, cette start-up camerounaise, dont les promoteurs re-

cherchent actuellement de nouveaux investisseurs dans le cadre d'une opération d'ouverture du capital, est d'ores et déjà entrée en partenariat avec Comepro, une entité gabonaise basée à Libreville.
Pour rappel, l'ANTIC a récemment annoncé avoir recensé seulement 53 500 sites web enregistrés avec le nom de domaine « .cm », statistique qui illustre le faible taux d'utilisation de ce nom de domaine pays. Parmi les principaux éléments de réticence énoncés par les experts, apprend-on, se trouve le prix d'accès à ce nom de domaine, qui est finalement passé de 35 000 francs CFA auparavant, à 7000 francs CFA depuis le 26 mai 2015.

# BTP

## La banque italienne Intesa Sanpaolo finance la construction d'un stade de football de 60 000 places au Cameroun

Le gouvernement camerounais a obtenu de la banque italienne Intesa Sanpaolo, une ligne de crédit d'un montant total de 139 milliards de francs CFA, a annoncé le Ministère de l'économie dans un communiqué officiel. Les deux conventions de crédit y afférents seront signées ce 16 août 2016 dans la capitale camerounaise.
Ces financements, précise le communiqué du Ministère de l'économie, serviront à la construction d'un stade de football de 60 000 places à Olembe, dans la banlieue de Yaoundé, en prélude à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN), la grand'messe du football africain que le Cameroun organisera en 2019.
Cette infrastructure sportive, qui comptera également deux terrains d'entrainement, des espaces commerciaux et des structures d'hébergement d'une capacité totale de 70 chambres, sera construite par la société italienne Piccini ; pour un montant total de 163 milliards de francs CFA.
Les 24 milliards de francs CFA restants seront mis à disposition par l'Etat du Cameroun. Le 4 août 2016, le chef de l'Etat camerounais a d'ailleurs signé à cet effet un décret autorisant le ministre des Finances à conclure, pour le compte du gouvernement, un accord de prêt, à hauteur de ce montant, avec la filiale locale du groupe bancaire nigérian UBA.

## Le Chinois China Road & Bridge Corp décroche un contrat de 8,6 milliards FCFA pour des travaux routiers à Douala

Le Ministère des marchés publics vient d'attribuer à la société chinoise dénommée China Road & Bridge Corporation, un contrat d'un montant total de 8,6 milliards de francs CFA, en vue de la construction de l'axe routier Logpom-Logbesou-PK 14 dans la ville de Douala, la capitale économique du pays.
Pour ce contrat, dont les travaux seront exécutés en 24 mois, apprend-on officiellement, China Road & Bridge Corporation a été préférée à d'autres entreprises telles que Sogea-Satom, ou encore Encobat, une entreprise tchadienne qui se positionne de plus en plus ces derniers mois au Cameroun dans le secteur du BTP.
China Road & Bridge est déjà présent au Cameroun sur au moins deux

chantiers de la Mission d'aménagement et d'entretien des terrains urbains et ruraux (Maetur), et sur le projet de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, pour lequel cette entreprise construira deux kilomètres sur la section dite urbaine.

# Les travaux de la première phase du corridor Yaoundé-Brazzaville bientôt réceptionnés

Située dans la région du Sud et long de 98,8 km, la route Djoum-Mintom, première phase de la construction du corridor Yaoundé-Brazzaville en territoire camerounais, sera bientôt réceptionnée selon les informations du Ministère des travaux publics.
« *Les travaux du marché de base sont réalisés à 100%* », indique le MINTP. Ce qui signifie, d'après ce département ministériel, que l'on a déjà une route dont la structure de chaussée est constituée d'une fondation en graveleux latéritique d'une épaisseur de 30 cm, d'une couche de base en grave concassée de 20 cm d'épaisseur, et du revêtement en béton bitumineux de 5 cm d'épaisseur. Mais il y a encore des travaux en cours d'exécution sur le site du projet.
Ils concernent les aménagements connexes qui consistent en l'aménagement des voiries de Djoum sur 4,1 km et de Mintom sur 2 km, soit au total 6,1 km, l'ouverture de 57,4 km de route en terre, la construction de 1573 m de clôture, la construction de 22 latrines, 15 forages d'eau, 10 puits d'eau, un poste de péage, un poste de pesage y compris la fourniture des pèses-essieux.

Afin de relier le Congo au Cameroun, la Banque africaine de développement s'est engagée depuis 2009 dans la réalisation de ce corridor d'un linéaire de 504,5 km. Ce projet routier revêt un caractère régional structurant car il constituera l'un des principaux maillons du corridor alternatif au corridor Windhoek-Tripoli pour relier la République centrafricaine au Cameroun, le Gabon vers le sud et assurer l'interconnexion avec la route Brazzaville-Pointe-Noire au Congo.

# Route Mengong-Sangmelima : l'avancement des travaux est estimé à 12%

Au cours de la réunion d'évaluation du projet d'aménagement de la route Mengong-Sangmelima d'un linéaire de 73,658 km, il y a quelques jours à Yaoundé, le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Ndjoumessi, s'est dit satisfait des travaux réalisés sur cet important axe routier.
De la présentation faite par la mission de contrôle, l'on retient que des avancées significatives ont été relevées dans l'exécution des travaux. L'avancement global au mois de mai 2016 est estimé à 12% pour une consommation de délais de 31,93%. Les principaux travaux réalisés concernent l'installation générale du chantier, les études d'exécution et géotechniques, l'entretien de la route existante, les dégagements et préparation du terrain, l'enlèvement de la terre végétale et le terrassement. Cependant, la mission de contrôle a relevé que le taux d'avancement des travaux réalisés serait plus élevé si certaines contraintes n'avaient pas retardé la réalisation des travaux. Il s'agit notamment de la libération totale de la carrière d'Essé-Akak où le matériel de l'ancienne entreprise résiliée est encore sur les lieux et la libération complète des emprises de la zone du projet. Plusieurs actions ont été entreprises pour décanter ces différentes situations et, actuellement, l'entreprise a entamé le processus d'enlèvement de son matériel pour que l'entreprise Arab Contractors puisse se mettre au travail. La commission préfectorale de la Mvila est à pied d'œuvre pour finaliser le processus de libération des emprises du projet.

LEADER DU MOIS

# Le Camerounais Issa Hayatou décroche le sponsoring du football africain par Total, pour les huit prochaines années

Grâce à ce partenariat, apprend-on, la firme pétrolière sera présente sur plus de 1500 matchs lors des différentes compétitions organisées par l'instance faîtière du football africain.

Le groupe pétrolier français Total et la Confédération africaine de football (CAF) ont annoncé le 21 juillet 2016 être parvenus à un accord faisant de Total le « *Sponsor titre* » du football africain pour les huit prochaines années.

Le groupe pétrolier français Total et la Confédération africaine de football (CAF), que préside le Camerounais Issa Hayatou, ont annoncé le 21 juillet 2016 être parvenus à un accord faisant de Total le « *Sponsor titre* » du football africain pour les huit prochaines années. Aussi, apprend-on, la prochaine CAN, qui aura lieu au Gabon du 14 janvier au 5 février 2017, sera-t-elle baptisée « *Coupe d'Afrique des Nations Total* ».

« *Ce partenariat est un cap majeur franchi dans notre recherche perpétuelle de ressources supplémentaires à même de permettre au football africain d'accélérer son développement, de se moderniser en améliorant sa gouvernance, ses infrastructures sportives ainsi que ses performances à l'échelle mondiale. Total, en tant que multinationale parmi les leaders de son secteur d'activité, avec une attache forte sur le continent africain, contribuera grandement à la volonté de la CAF d'œuvrer en permanence pour l'épanouissement de la jeunesse africaine* », a déclaré Issa Hayatou, dont le pays organisera la CAN 2019.

Selon Patrick Pouyanné, PDG de Total, à travers ce sponsoring du football africain pour les huit prochaines années, Total souhaite « *renforcer ses liens et sa proximité avec ses parties prenantes et ses clients, autour de compétitions populaires et festives qui suscitent toujours un grand engouement, y compris au sein des équipes de cette firme pétrolière* ».

En tant que « *Sponsor titre* » des dix compétitions de la CAF, apprend-on, Total va être présent sur plus de 1500 matchs lors des différentes compétitions que sont : la Coupe d'Afrique des nations (CAN) ; le Championnat d'Afrique des nations (CHAN) ; les compétitions interclubs de la CAF (la Ligue des champions, la Coupe de la confédération et la Supercoupe) ; les compétitions de jeunes (U-23, U-20, U-17) ; la Coupe d'Afrique des nations féminine ; et la Coupe d'Afrique des nations de futsal.

**BRM**

# Participez à l'édification du Cameroun de demain

## Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

**Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement**

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

# IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

**www.camair-co.cm**

Camair-Co

*L'étoile du Cameroun*